

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2629 - MERCREDI 8 JUIN 2016

VIE ASSOCIATIVE

Omer Egbake Yangembe évincé de la tête de l'Alliba

Accusé d'avoir violé les statuts et règlements de l'association tribale des Bangala, Omer Egbake Yangembe est tombé sous le coup d'une décision irrévocable de la majorité de ses membres actifs. Parmi les griefs retenus à sa charge sont cités des discours haineux à l'encontre de certaines notabilités ngala. L'Alliance des Bangala (Alliba) lui impute en sus la léthargie qui la caractérise depuis un certain temps avec notamment l'absence de réunions et la non-animation

des structures de base dont celles des provinces, à l'exception de celles de la capitale, Kinshasa. Le bureau provisoire mis en place dirigé par Michel Koyakpa est accompagné d'un comité de sages composé des notabilités ngala. Il a reçu le mandat d'organiser au plus tôt l'Assemblée générale électorale (AGE) et d'accompagner le nouveau comité qui sera élu à l'issue des élections.

Page 12



FEUILLETON BIAC

La Licoco soutient la plainte de la BCC à charge des dirigeants de la banque

La Ligue congolaise contre la corruption (Licoco) est d'avis que le procureur général de la République (PGR) devrait appliquer en urgence la plainte. Ce, afin de bloquer l'implosion sociale qui se profilerait à l'horizon à la suite des mécontentements causés au sein de la population par cette crise qui a frappé la Banque internationale pour l'Afrique au Congo (Biac).

En réaction à la plainte du gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC), Déogratias Mutombo, l'association dit notamment attendre du PGR d'ordonner l'arrestation provisoire des concernés afin de les empêcher d'empiéter aux investigations judiciaires et, par-delà, la saisie de tous leurs biens ainsi que la mise sous séquestre de leurs comptes bancaires.

Page 12



BOXE

Junior Ilunga Makabu reçoit le Gant d'Or d'Afrique 2016

Meilleur que le Sénégalais Yvan Mendy (Gant d'argent) et l'Ivoirien Michel Soro (Gant de bronze) et le Gabonais Taylor Mabika (Gant de cristal), le boxeur lourd-léger a reçu le prestigieux prix des mains de l'ambassadeur de la RDC au Maroc, Henri Mangaya Yange Mandowa. Son manager, l'Algérien Tarik Saadi a lui aussi été primé à l'occasion de la cérémonie organisée par Driss Khellafi la même soirée du 4 juin. Il est ainsi désormais le nouveau récipiendaire du trophée du manager sportif de l'année 2016. La double récompense de Marrakech intervenue juste après la déconfiture de Junior Ilunga Makabu à Liverpool face à l'Anglais Tony Bellew, qui l'a fait passer à côté de la ceinture de champion du monde de lourd-léger, a eu du bon.

Page 14

QUESTION DE HANDICAP

Le gouvernement décidé à donner des réponses immédiates et durables

Le gouvernement, comme l'a promis le vice-Premier ministre et ministre chargé de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance sociale, Willy Makiashi, s'emploie à intégrer la question de handicap dans toutes les politiques. C'est dans cette optique que le Fonds national de promotion et de service social (FNPS) voit, avec les partenaires techniques et financiers intervenant dans le domaine social, ce qui peut être fait dans ce sens.

Les réactions enregistrées à la clôture des travaux de la table ronde des états généraux sur la situation des personnes handicapées en RDC, tenue à Kinshasa du 2 au 4 juin, ont mis en exergue l'espoir que ces personnes fondent sur cette grand-messe. Pour les participants, ces assises ont été un signe de solidarité nationale, surtout par la participation des provinces.

Page 14



: La tribune à l'ouverture des travaux/photo Adiac

ÉDITORIAL

Espoirs

Il est bien vrai que la réduction brutale des ressources publiques provoquée par la chute des cours de l'or noir sur les marchés mondiaux impacte durement l'économie congolaise, mais il ne l'est pas qu'elle plonge durablement notre pays dans une crise profonde. À bien des égards, même si une telle remarque peut choquer certains de nos lecteurs, elle ouvre en effet la voie à une réforme en profondeur de la gouvernance publique qui permettra, si elle est menée jusqu'à son terme, de moderniser notre économie.

Au coeur du dispositif que mettent en place les autorités de la République figurent deux mesures phares: d'une part la mise en ordre des administrations, d'autre part l'émergence d'un secteur privé dynamique capable de générer de nouvelles ressources et donc de l'emploi. Directement inspiré du message de «rupture» envoyé par le chef de l'Etat dans son discours d'investiture, ce double mécanisme n'a rien d'utopique. Il est tout à la fois logique et adapté aux difficultés que le Congo rencontre présentement comme de nombreux pays autour de lui.

Le vrai problème que le gouvernement doit aujourd'hui résoudre est, si l'on peut dire, de nature psychologique. Il consiste à donner, ou à redonner espoir à une population que frappe la crise économique née de l'effondrement des cours du pétrole en démontrant par des actes concrets que la relance surgira effectivement des réformes engagées dès le début de ce quinquennat. A l'attentisme qui marqua très logiquement les derniers mois doit se substituer, maintenant que la stabilité du Congo est assurée, un engagement individuel et collectif qui transformera très vite le climat général.

Ne jamais oublier que l'homme de la rue se trouve au coeur des crises comme des rebonds et, par conséquent, faire en sorte qu'il ait un bon moral, qu'il participe activement à la nouvelle aventure qui débute, voilà l'un des enjeux majeurs des semaines et des mois à venir. A ceux et à celles qui ont été choisis pour gérer les affaires publiques de trouver les mots et d'accomplir les gestes qui redonneront espoir à ceux qui l'ont perdu, ou qui étaient tentés de le perdre. Le Congo, notre Congo est bien armé pour tourner sans encombre cette nouvelle page de son Histoire.

Les Dépêches de Brazzaville

TRANSPORTS

Des perspectives de coopération en vue entre le Congo et la Russie



Gilbert Mokoki s'entretenant avec Valery Mikhaylov (DR)

Compte tenu de la présence au Congo des sociétés russes travaillant dans divers secteurs, Brazzaville et Moscou projettent de moderniser les différents moyens de transport pour permettre aux investisseurs des deux pays de mieux exercer leurs activités.

Le ministre congolais des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Gilbert Mokoki, a évoqué le sujet de coopération entre le Congo et la Russie, le 7 juin dernier, à l'issue d'un entretien avec Valery Mikhaylov, l'ambassadeur de la Russie au Congo.

L'objectif de la rencontre de ce mardi, a indiqué le diplomate russe, est d'approfondir les questions de développement de la coopération bilatérale et les perspectives dans le domaine des transports ferroviaire et maritime, y compris d'autres infrastructures. « J'ai profité de cet entretien pour féliciter le ministre Gilbert Mokoki pour sa nomination à la tête du ministère des Transports, un poste si important et indispensable

pour le développement du pays », a confié au sortir du tête-à-tête, Valery Mikhaylov. A en croire le chef de la diplomatie russe au Congo, cette discussion s'inscrit dans la ligne droite du développement des relations entre les deux nations depuis plusieurs décennies. « Nous avons insisté sur la poursuite de notre coopération sur la base de la concorde et de l'intérêt commun, notamment notre coopération dans le domaine du transport ferroviaire, parce qu'il existe de nombreuses perspectives pour les sociétés russes », a-t-il martelé.

Par ailleurs, a ajouté Valery Mikhaylov, les deux pays entrent en vue, dans le secteur du transport maritime, d'améliorer

la prestation du port autonome de Pointe-Noire, « pour permettre à ce port de créer beaucoup de possibilités de développement de transports entre nos deux pays », rassure-t-il.

Outre le domaine des transports, le Congo et la Russie entretiennent des relations dans les secteurs de l'énergie, de l'hydro-énergie et de la formation. La partie russe souhaite également accélérer le chantier du pipeline Pointe-Noire - Brazzaville - Ouesso, « qui contribuera à la sécurité énergétique et est porteur de nouveaux emplois », à l'instar des secteurs agricole et forestier, ainsi que des innovations et communications.

En novembre 2015, les parties russe et congolaise viennent de relancer les activités de la Commission mixte Congo-Russie, en vue de redynamiser leur coopération multiforme.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONGO-CHINE

Daniel Owassa évoque les nouveaux projets de la coopération bilatérale

Après le dernier sommet Chine-Afrique, tenu en décembre 2015 en Afrique du sud, la coopération entre la Chine et le Congo s'oriente vers la mise en œuvre de grands projets structurants que l'ambassadeur du Congo en Chine, Daniel Owassa nous a expliqués dans cet entretien réalisé le 28 mai à Beijing.

Les Dépêches de Brazzaville : Où en sont aujourd'hui les relations sino-congolaises depuis la visite du président Xi Jinping à Brazzaville ?

Daniel Owassa : Il faudrait peut-être écrire tout un livre pour parler des relations entre la Chine et le Congo après la visite du président Xi Jinping en 2013. Parce que vous savez bien qu'en 2014, dans la suite de cela, le président Denis Sassou N'Gusso a visité la Chine. C'était dans le cadre de la célébration des 50 ans de l'établissement des relations entre nos deux pays. La première partie des célébrations s'était déroulée à Brazzaville et la seconde a eu lieu ici, en Chine, au mois de juin 2014. C'est au cours de cette visite du président Sassou N'Gusso que les deux parties, satisfaites de l'exécution du partenariat stratégique mis en place depuis septembre 2006 à Brazzaville, avaient élevé ce partenariat à un niveau stratégique global. Ce qui sous-entendait que des actions un peu plus osées devaient être mises en route et continuer à marquer les excellentes relations entre la Chine et le Congo qui remontent à février 1964. Un

autre événement marquant que l'on peut retenir est la tenue en décembre 2015 du 2e sommet du Forum Chine-Afrique en Afrique du sud.

LDB : Justement, M. l'Ambassadeur, que pouvons-nous retenir des acquis de cette rencontre ?

DO : Ce sommet qui correspondait à la sixième réunion du forum Chine-Afrique a mis en place un plan d'actions et c'est sur la base de ce plan d'actions que le Congo et la Chine sont en train de travailler actuellement. Aussitôt après ce sommet, en janvier 2016, il y a eu une visite au Congo du Directeur général Afrique au ministère chinois des Affaires étrangères qui est par ailleurs, en cette qualité, secrétaire général du comité chinois de suivi du forum Chine-Afrique. A cette occasion, il avait visité certaines réalisations et rencontré le président de la République, puis certains membres du gouvernement, avant de se rendre à Pointe-Noire. Je crois qu'il était plus que convaincu, puisque cela était la première fois qu'il visitait le Congo, de l'excellence des relations qui unissent nos deux pays.

LDB : Dans ce contexte nous apprenons que le Congo ferait partie des quatre pays africains pilotes qui devraient bénéficier en premier des avantages du plan d'actions que vous avez évoqué. Qu'en est-il ?

DO : Il a été dit clairement en Afrique du sud et après l'Afrique du sud que l'apport, l'enveloppe annoncée par le président Xi Jinping dans le cadre du programme de 3 ans n'était pas destinée à une redistribution entre les différents pays africains. Il s'agissait plutôt de travailler avec ceux qui sont prêts à travailler avec la Chine sur la base d'un certain nombre de critères. Il se passe que le Congo compte parmi les pays qui remplissent ces critères. C'est à ce titre que le Congo pourrait se retrouver parmi ce premier groupe de quatre pays (Ethiopie, Kenya, Tanzanie, Congo, Ndlr), mais il ne sera pas fermé. Ceux qui se présenteront conformément aux exigences définies par le forum seront les premiers servis. Donc le Congo avait quelque peu déjà anticipé, avec notamment la création des Zones économiques spéciales.

LDB : Peut-on croire qu'il y a un changement de politique de la part de nos amis chinois que d'assortir leur aide à des conditions ?

DO : Il n'y a même pas de conditions à proprement parler. On a simplement dit que ceux qui sont prêts à travailler avec la Chine travaillent. C'est ouvert à tout le monde. Mais, si vous n'êtes pas prêts, si vous dormez, vous ne vous réveillez pas le matin, vous n'allez pas reprocher à ceux qui se réveillent le matin de travailler. C'est un programme arrêté de commun accord avec tous les pays africains, avec un plan d'actions.

LDB : Plus concrètement, sur quels projets travaillez-vous dans le cadre de cette nouvelle approche ?

DO : Disons qu'on a eu jusqu'à la première vague du partenariat stratégique qui est presque à son terme, avec des projets déjà achevés que vous connaissez au Congo. Et nous sommes en train d'amorcer une nouvelle phase ; des discussions se mènent sur un certain nombre de projets parmi lesquels le port minéralier. Nous travaillons aussi à voir comment réhabiliter le CFCO (Chemin de fer Congo-Océan) et beaucoup d'autres projets sur lesquels nous menons des réflexions. Quand on aura tiré les conclusions, on saura exactement ce qui va nous occuper ces

prochaines années. Nous attendons une délégation congolaise ici qui viendra travailler avec la partie chinoise, certainement pour définir le cadre et les projets sur lesquels nous allons travailler (cette délégation se trouve actuellement en Chine selon nos informations, Ndlr).

LDB : A propos des Zones économiques spéciales (ZES), quelle est leur place dans tout ce qui se planifie avec la coopération chinoise ?

DO : Nos amis chinois ont une expérience en la matière et c'est cette expérience que nous voulons suivre. Ils ont assuré leur ouverture à partir des ZES. Et d'expérience, ils pensent que ce n'est pas bon d'aller avec les quatre ZES au même moment comme nous envisageons. Il vaut mieux commencer par une qui sera comme une zone pilote, quitte à tirer profit de ce que nous aurons gagné de cette première expérience et le mettre à contribution dans le développement des autres zones. Parce que si vous commettez l'erreur sur les quatre, pour les avoir lancées concomitamment, ce sera une partie perdue pour toujours. Donc, il vaut mieux aller progressivement ; rien n'étant défini d'avance, mais il s'agit d'un travail de longue haleine.

Propos recueillis par Thierry Nougou.

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Arrimer l'Ecole nationale d'administration et de magistrature à la modernité

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, qui a visité cette structure qui forme les plus hauts travailleurs des administrations publiques et privées du Congo, a noté la nécessité de l'arrimer à la modernité

Créée en 1982, l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (Enam) de Brazzaville fait partie des onze établissements que compte l'Université Marien-Ngouabi. Accessible par voie de concours, elle donne des formations initiales et continues pour le perfectionnement. Avec l'avènement du système LMD (Licence-Master-Doctorat), cet établissement qui compte actuellement 739 étudiants n'est pas resté en marge car il dispose de trois cycles de formation (I, II et III).

En effet, érigée dans des vieux bâtiments hérités de l'époque coloniale, l'Enam dont la qualité des formations est reconnue par tous, semble être l'ombre d'elle-même au regard de sa physiologie. Car la beauté des murs cache la réalité de l'intérieur. Pour s'en convaincre, il suffit de visiter les salles de classe où parfois des élèves côtoient des chats. Quant à l'amphithéâtre, il est abandonné depuis des années. Le ministre Bruno Jean

Richard Itoua qui a visité cette école ne dit pas le contraire. « *Il reste encore beaucoup à faire, il n'y a pas que des bâtiments et l'équipement. Nous prendrons également des mesures de correction, nous voyons aussi qu'il y a un besoin urgent de modernisation, on ne peut pas former l'élite en dehors de la modernité. Nous allons veiller à ce que l'Enam soit dans les premières priorités qui seront traitées* », a promis le ministre de l'Enseignement supérieur.

Le ministre qui a échangé avec les principaux animateurs de cet établissement, en présence du recteur par intérim de l'Université Marien-Ngouabi, Paul Louzolo-Kimbembé, s'est félicité du travail abattu jusque-là. Selon lui, la direction rectorale et celle de l'établissement ont fait de leur mieux pour que l'Enam arrive à fournir les services qu'on attendait d'elle dans le domaine de la formation. « *Je crois qu'on peut les féliciter pour cela parce qu'il n'est pas*



Les étudiants dans la cour de l'école

toujours facile de faire le plaidoyer pour des activités qui ne sont pas immédiatement considérées comme rentables par quelques-uns. L'éducation est pourtant rentable, mais cela n'est pas toujours facile d'en faire le plaidoyer, je suis heureux de voir qu'à la fois le rectorat et la direction de l'établissement ont fait beaucoup d'efforts », a-t-il reconnu.

Lutter contre les antivaleurs sous toutes les formes

En dépit de ces encouragements, Bruno Jean Richard Itoua a indiqué qu'il avait aussi la qualité de l'enseignement, du corps enseignant, de l'organisation académique et pédagogique à sauvegarder. Il a aussi insisté sur l'ordre, la discipline ainsi que les autres valeurs qui doivent être enseignées à l'Enam. « *Je voudrais me rassurer que cet établissement est un exemple en matière de respect des règles, qu'il n'y a pas ici la moindre velléité devant les*

habitudes de tricherie, de corruption, de toute sorte de malversation, d'antivaleurs », a-t-il martelé.

Il entend, par ailleurs, inscrire l'Enam en première ligne dans le projet d'introduction, d'application des technologies numériques à l'enseignement supérieur qui sera lancé sous peu. D'où la nécessité de faire de cet établissement un lieu de perfection au même rang que les deux lycées d'excellence et le lycée scientifique dans le pays. « *L'Enam est un établissement capital, particulier et j'espère que nous allons ensemble réussir à en faire un des fleurons de notre système éducatif. Ceci pour que, en effet, l'élite de cette nation soit à la hauteur de ce que l'on attend d'elle. c'est le but de notre visite aujourd'hui* », a conclu Bruno Jean Richard Itoua.

Rappelons que l'Enam qui est actuellement dirigée par Jean Omer Abolo est tenue par 169 enseignants vacataires, 26 titulaires dont cinq vont faire valoir leurs droits à la retraite cette année et onze sont non-permanents.

Parfait Wilfried Douniama

EXAMENS D'ETAT

Démarrage du Baccalauréat technique 2016

Dans la matinée du mardi 7 juin, le ministre de l'Enseignement technique, professionnel de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a procédé au lancement officiel du Baccalauréat technique, édition de 2016, au lycée technique du 5 février de Mpila. Il avait à ses côtés le directeur des examens et concours (DEC) technique, Joseph Moukila.

Dix-huit mille neuf cent quarante-sept candidats prennent part, à partir de ce mardi 7 juin, aux épreuves écrites

du Baccalauréat technique dans 56 centres répartis sur toute l'étendue du territoire national dont 18 à Pointe-Noire et 27 à Brazzaville.

Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, après avoir procédé au lancement officiel des épreuves au lycée technique du 5 février à Mpila, a également fait une escale au complexe scolaire de Javouhey. Le ministre s'est ensuite rendu aux lycées techniques du 1er mai « com-

mercial » et « industriel ». On l'a vu partout s'assurer que tout est harmonieusement mis en musique.

Parlant du retour sur les autres centres à travers le pays, le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a expliqué à la presse que le ministère a envoyé une forte délégation à l'intérieur du pays, composée des envoyés de la direction des examens et concours et des représentants du cabinet du ministre. « Pour

l'heure, tout se passe normalement. Pas d'incident à signaler », a laissé entendre le ministre.

Précisons que pour l'entame de l'examen dans la matinée, les candidats ont composé dans diverses matières selon leur option. A 10h30, ils ont amorcé l'épreuve de philosophie et, à partir de 13h, ce sont les G1, G2 et G3 qui ont emboîté le pas avec les statistiques.

Guillaume Ondzé

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Des réformes observées dans l'organisation du Bac dit de la « rupture »

Le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, Anatole Collinet Makosso, a visité les 03 et 04 juin, le pays du nord au sud, sept centres d'examens dans le cadre de la supervision ordinaire des épreuves écrites du baccalauréat général dit « Bac de la rupture ».

Cette année le baccalauréat a été astreint à plusieurs conditions de sécurisation et de réorganisation dans son système de surveillance des épreuves. Les autorités ont veillé à ce qu'il n'y ait pas fuite des épreuves écrites ; elles ont procédé à la suppression des réseaux de tricherie et de l'usage des téléphones portables dans les salles ainsi qu'autour des centres d'examen. Les centres de Mindouli, Loutété, Madin-gou, Ollombo, Oyo, Owando et Ouessou ont d'ailleurs reçu une visite surprise du ministre de l'enseignement, qui a fait savoir aux candidats que certains élèves, actuellement, sont mis aux arrêts à la gendarmerie à cause de la tricherie.

Animé par un sentiment de satisfaction pour la réussite de l'organisation de cet examen, le ministre Anatole Collinet Makosso, a indiqué : « Nous avons connu dans le passé

des sessions où parfois, il y avait soit manque de polycopies d'épreuves dans certains centres d'examens, soit des noms des candidats mal écrits ou non figurés sur les listes d'examen. Mais cela n'a pas été le cas cette année dans les centres d'examen visités ».

Un climat de confiance et de sérénité d'autrefois a été de nouveau rétabli dans les centres d'examen grâce à l'œuvre des membres de jurys ; de la direction des examens et concours ainsi que des chefs de centre. « On a réussi cette année à faire en sorte que le secret des sujets soit garanti. Les réseaux sociaux sont interrompus. On peut dire avec beaucoup d'humilité que le baccalauréat s'est bien déroulé sur l'ensemble du territoire. Il faut saluer la conscience collective nationale de l'ensemble des acteurs du système éducatif. Le grand défi qui était le nôtre était : la fuite des sujets, qui hantait nos esprits », a expliqué Anatole Collinet Makosso. Néanmoins, le ministre a déploré la persistance des groupes minoritaires qui collectent des fonds auprès des familles pour

garantir l'admission de leurs enfants aux examens d'Etat. Face à ces comportements inciviques, le ministre a haussé le ton pour rappeler que « l'école n'est ni un marché ni un centre d'affaires. Je suis sûr que les services judiciaires vont bientôt être à leur trousses car nous allons produire un rapport que nous mettrons à disposition de ces services ». A chaque centre d'examen, le ministre a encouragé les élèves à l'effort personnel et à l'obtention des diplômes mérités.

Dans le cadre de la supervision des épreuves écrites du baccalauréat général, l'équipe du ministère de l'Enseignement primaire et secondaire s'est fait assister par un représentant du Premier ministre et des délégués d'associations de jeunesse ainsi que des syndicats d'élèves pour produire des rapports différents.

Rappelons que le calendrier officiel, du ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, prévoit dans deux semaines, la fin des épreuves physiques et sportives (EPS) du baccalauréat général sur l'ensemble du territoire national.

Fortuné Ibara

DROITS DE L'HOMME

Floribert Chebeya et Fidèle Bazama commémorés à Brazzaville

L'Association des Droits de l'homme et l'univers carcéral (Adhuc) a projeté, le 1^{er} juin à Brazzaville, à son siège, le film « Affaire Chebeya, un crime d'Etat ? » dans le cadre de la commémoration du 6^e anniversaire de l'illustre disparu.

L'objectif a consisté à renforcer la légitimité des défenseurs des droits humains et à les aider à prévenir les violations à leur rencontre en augmentant le prix à payer en cas de violation. Bien avant la projection de ce film, le président de l'Adhuc, Loemba Moke, a fait un exposé dans lequel, il a édifié : les hommes de droits, les curieux, les demandeurs d'asiles et les réfugiés sur les fondamentaux de la profession de défenseur des droits humains et mettre en place les mesures efficaces de protection des défenseurs des droits de l'homme. Il a largement expliqué plusieurs notions capitales liées à cette profession : les menaces ciblées, la vulnérabilité, les moyens de communication sécurisé, l'incident de sécurité, la surveillance et la contre surveillance, etc. Le président de l'Adhuc s'est également étendu sur les attitudes professionnelles à adopter dans certaines circonstances afin de mieux exercer la profession de défenseur des droits de l'homme. Il a souligné, entre autres : refuser des excès d'alcool, être réservé, etc. Dans son exposé, il a encouragé l'auditoire à participer à la création de réseaux de défenseurs des droits de l'homme à l'échelle nationale, régionale et internationale. Au terme de cette exposé, ledit film avait été projeté dans un contexte de souvenir et des rappels du pénible métier de défenseur des droits humains.

D'emblée, le cinéaste belge Thierry Michel réalisateur retrace dans son film documentaire, l'assassinat de Floribert Chebéya, président de l'association « La voix des sans voix », retrouvé mort dans sa voiture le 1er juin 2010, après un rendez-vous manqué avec le commandant de la police congolaise, le général John Numbi.

Le film documentaire retrace aussi que cinq officiers de la police impliqués dans cet assassinat ont été arrêtés et jugés. Au 1^{er} degré de la justice, deux ont été reconnus coupables. Trois autres officiers impliqués dans cet assassinat avaient pris fuite et ont été condamnées par contumace à mort.

Toutes les parties au procès sont allées en appel où quatre policiers ont été acquittés et un colonel a été condamné par contumace à mort. La haute cour militaire avait préféré disjoindre les poursuites avec les trois fugitifs.

Rappelons que les défenseurs des droits de l'homme (DDH) et les parties civiles n'ont pas apprécié ce procès au 1^{er} et au 2^e degré. Ils continuent à réclamer l'inculpation du chef de la police qui, du reste, a été d'abord suspendu de ses fonctions en 2010, puis limogé en 2013.

Et, l'Association des Droits de l'homme et l'univers carcéral (Adhuc) est depuis l'an 2000 partenaire de la Voix des Sans voix des droits de l'homme, basée à Kinshasa en RDC.

F.I.

UEMOA

Les dirigeants favorables à une force mixte pour faire face à la menace terroriste

Les Etats membres de l'Union monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont, à l'issue d'un sommet organisé dimanche à Dakar, au Sénégal, adopté le principe d'une force mixte pour lutter efficacement contre les groupes djihadistes qui sèment terreur et désolation dans la région. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont notamment adopté une déclaration sur la paix et la sécurité et un plan d'actions pour faire face à la menace terroriste.

Ils ont exhorté la communauté internationale à apporter son soutien matériel et financier nécessaire au projet de lutte contre de terrorisme mis en place par les Etats de l'UEMOA.

Afin de mener à bien leur combat contre les extrémistes et autres terroristes en Afrique de l'Ouest, les participants se sont engagés à, « renforcer la coopération afin de préserver la paix, la sécurité et la stabilité indispensables à la promotion du développement ». Ils ont réaffirmé leur détermination à faire face dans le cadre d'une action collective à l'extrémisme violent, y compris religieux, la criminalité transfrontalière dans l'espace communautaire.

Notons que l'UEMOA regroupe huit pays : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Niger, le Mali, le Sénégal et le Togo.

Nestor N'Gampoula

FRANCE/SÉNÉGAL

Macky Sall : « l'amitié seule ne suffit plus » entre l'Afrique et la France

Face au Medef qu'il a rencontré en fin de semaine dernière, le président sénégalais, Macky Sall, a invité les investisseurs français à plus de courage et à venir en Afrique disputer les marchés avec les partenaires des pays émergents.

Sans complexe, Macky Sall s'est opposé à la politique de l'aide. Il a présenté les atouts de son pays et a fait état d'un recul à long terme, des parts de marché français au Sénégal. « J'aborde peut-être les questions qui fâchent, a-t-il déclaré. Mais nous sommes entre amis. C'est entre amis qu'on aborde les questions qui fâchent pour leur trouver des solutions qui réconfortent ».

Expliquant : « je suis un chef d'Etat né après les indépendances. Je ne suis pas animé par un quelconque complexe du colonisé. Je dois vous dire franchement que ces histoires de Françafrique, c'est terminé. Je ne crois pas à la politique de l'aide. L'aide n'a jamais développé nos pays. La France et les pays africains entretiennent des relations d'amitié anciennes, mais il faut désormais traiter d'égal à égal ».

Poursuivant : « nous avons beaucoup de choses que nous pouvons faire ensemble mais il faudrait que les entreprises françaises s'adaptent au nouveau contexte », coupant court à la polémique qui tend à s'étendre sur la préférence des dirigeants africains à privilégier les entreprises chinoises, indiennes et/ou turques, renvoyant les chefs d'entreprises françaises à leurs propres responsabilités.

Le chef d'Etat a donné quelques détails sur la stratégie des investisseurs de ces pays qui pourront inspirer la France : « nous avons des problèmes de financement et ces entreprises viennent avec dans leurs offres des possibilités de financements ». Il a appelé les investisseurs français à être plus « agressifs, [car] l'amitié seule ne suffit plus ». Macky Sall a indiqué au patronat français que son pays était ouvert à recevoir des propositions sur la base d'un partenariat public-privé. Il a aussi souligné quelques travers des entreprises françaises. Par exemple lorsqu'il répond au représentant d'Orange : « nous sommes partenaires avec Orange. Quand Orange doit faire un chèque, cela prend trop de temps ».

Macky Sall critique les garanties souveraines demandées à l'Afrique. Macky Sall s'est montré très critique sur les garanties souveraines réclamées aux pays africains par des investisseurs, en matière de risque-pays. Il a rappelé qu'« il n'y a pas en Afrique de risques plus élevés que dans d'autres pays du monde, comme des pays d'Europe du Sud par exemple, mais vous continuez à réclamer aux gouvernements des garanties que plus rien ne justifie ».

Cependant, il a plaidé pour une assistance en matière de négociations et d'élaboration de contrats avec les investisseurs étrangers. Mais il pense que l'Afrique doit développer ses capacités juridiques dans le domaine car « pour un Oui ou pour un Non, on nous emmène en arbitrage parce que simplement les gens savent que les contrats signés sont défavorables à nos pays ».

Noël Ndong

BURKINA FASO:

Bientôt un procès sur l'assassinat de Thomas Sankara et le coup d'Etat de septembre 2015

Le procès du putsch de septembre dernier et celui de l'assassinat de Thomas Sankara en octobre 1987 auront lieu avant la fin de cette année 2016, si les appels devant la Cour de cassation ne freinent pas la procédure, a annoncé la justice militaire burkinabè.

Thomas Sankara a été assassiné le 15 octobre 1987. Ce chef d'Etat a dirigé la révolution dans son pays du 4 août 1983 jusqu'à son assassinat lors d'un coup d'Etat qui a porté Blaise Compaoré au pouvoir. Outre cette affaire, la justice burkinabè va organiser le procès contre les éléments du général Gilbert Diendéré qui avaient pris le pouvoir par les armes, le 15 septembre 2015. Selon le nouveau commissaire du gouvernement près le tribunal militaire de Ouagadougou, Alioune Zanré, qui a donné cette information, la justice militaire du Burkina est, par ailleurs, revenue sur le mandat d'arrêt contre Guillaume Soro, le président du Parlement ivoirien.

La justice burkinabè lui reproche une implication dans le putsch de septembre dernier. En janvier 2016, un mandat d'arrêt avait été lancé contre sa personne avant d'être annulé quelques semaines plus tard par la cour de cassation pour vice de procédure.

« Ce mandat ne sera pas relancé, a dit le commissaire du gouvernement. Pour le cas Guillaume Soro, la justice burkinabè opte désormais pour la dénonciation, un acte qui consiste à exposer les faits aux autorités judiciaires ivoiriennes et demander que celles-ci engagent des procédures contre lui ».

En clair, la justice militaire du Burkina Faso a renoncé à relancer un nouveau mandat contre le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire et demandé à Abidjan de poursuivre Guillaume Soro. Cela s'explique, d'après le commissaire du gouvernement, entre autres, par des obstacles juridiques liés à l'application des conventions bilatérales entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso – conventions qui interdisent l'extradition en matière d'infractions politiques ou militaires. A cela s'ajoute le refus d'Interpol d'exécuter l'ancien mandat émis par le Burkina Faso contre Guillaume Soro.

Nestor N'Gampoula

VATICAN

Le trafic des êtres humains et des organes constituent des crimes contre l'humanité

Des magistrats réunis au Vatican appellent les Etats à mettre dans la justice les moyens de leur action de lutte contre les trafics illicites.

Devant un parterre de magistrats et d'experts, le pape François a signé vendredi, au Vatican, un document qui range le trafic des êtres humains et des drogues parmi les crimes contre l'humanité. Réunis pendant deux jours au Vatican, ces magistrats et ces experts ont examiné les mesures à prendre pour lutter contre les formes modernes d'esclavage tel le trafic des migrants, des organes, des drogues ou la prostitution qui en est un corolaire.

Lorsqu'il s'agit de droits humains, l'Eglise doit s'immiscer dans la politique, a soutenu le Souverain pontife lors de la cérémonie de signature du document final de cette rencontre. « Il y a un adage qui dit que l'Eglise ne doit pas se mêler de la politique, mais l'Eglise doit s'immiscer dans la grande politique », a dit le chef de l'Eglise catholique qui considère qu'il y a de « la grande politique » partout où le sort de l'humain se joue, où sa dignité est bafouée : le rôle des juges est essentiel pour défendre et réprimer dans de telles circonstances.

En responsable spirituel de plus

d'un milliard de croyants, le pape François a appelé les juges à allier justice et miséricorde. « Le travail des juges ne finit pas avec la condamnation, il se poursuit par l'accompagnement, la réinsertion et la réhabilitation, soit de la victime soit du coupable ». Pour lui, les magistrats doivent résister aux pressions, d'où qu'elles viennent : des gouvernements ou de ce qu'il appelle des « structures du péché ».

La conférence a été organisée par l'académie pontificale des sciences sociales. Elle a fait le constat que devant des trafics en tous genres qui affectent aujourd'hui plus de 40 millions d'hommes, de femmes et d'enfants à travers le monde, les trafics d'êtres humains, les trafics d'organes et la prostitution « doivent être reconnus comme étant des crimes contre l'humanité par tous les leaders religieux, politiques et sociaux, et sanctionnés comme tels par des lois nationales et internationales ». Le pape a fustigé l'idée courante selon laquelle il ne fallait pas sévir contre la prostitu-

tion, parce que c'est le plus vieux métier du monde. Cela n'est pas acceptable, a-t-il lancé.

Le document final a formulé dix recommandations aux Etats, les appelant notamment à mobiliser des ressources pour faire condamner en justice davantage de trafiquants, à allouer les fonds illégaux saisis à la réhabilitation des victimes, à accorder à celles-ci une aide légale, une protection et une assistance médicale, et à poursuivre les clients de réseaux de prostitution. Le pape a loué pour cela le modèle italien qui redistribue aux organisations de lutte pour les droits de l'Homme ou des victimes, les terres et les biens arrachés à la mafia.

Il a lancé une pique ironique aux ambassadeurs qui ont boudé la rencontre, souvent des pays qui sont accusés de fermer l'œil devant le trafic des personnes ou de laisser prospérer le trafic d'organes. « Merci aux ambassadeurs qui sont venus à cette conférence, et merci aussi à ceux qui ne sont pas venus. Dites-leur que pour la prochaine conférence, notre porte est toujours ouverte, nous les attendons », a dit le Saint-Père dans un discours improvisé.

Lucien Mpama

GABON

La date de la présidentielle fixée au 27 août 2016

Au Gabon, la Commission électorale nationale autonome et permanente a dévoilé mardi le calendrier de l'élection présidentielle. Dans un communiqué rendu public le même jour, elle a notamment fixé la date du scrutin, à tour unique, au 27 août prochain.

Pour ce qui est de la campagne électorale, la commission a indiqué qu'elle s'ouvrira le 13 août pour s'achever le 26 à minuit. Le dépôt de candidature est fixé au 12 juillet 2016, précise le communiqué. Plus d'une dizaine de candidats ont déjà annoncé leur candidature. Il s'agit entre autres de: l'opposant Casimir Oyé Mba, candidat de l'Union nationale, qui a été investi le week-end dernier, de Jean Ping, ancien président de la commission de l'Union africaine, de Guy Zouba Ndama, ancien mentor d'Ali Bongo Ondimba, président sortant, d'Abel Mbombé Nzoudou, candidat indépendant. L'ancien militant du Centre de libéraux réformateurs (CLR), un parti de la majorité présidentielle, Abel Mbombé

Nzoudou, avait été exclu en juillet 2015, après qu'il ait déclaré sa candidature. En sa qualité d'ancien Premier ministre, Casimir Oyé Mba figure parmi les candidats favoris du scrutin. Lors de la présidentielle de 2009, il avait tenté sa chance avant de retirer sa candidature à la veille de l'élection.

Jean Ping, ex-proche d'Omar Bongo est cité comme l'un des poids lourds du scrutin. C'est pour la première fois qu'il va se présenter à une élection présidentielle dans son pays. Il a l'avantage d'avoir déjà sillonné tout le Gabon avant la campagne électorale.

Quant à Guy Nzouba Ndama, il compte beaucoup de soutiens dans l'administration pour avoir démissionné de l'Assemblée nationale, afin de se porter candidat à la présidentielle qui s'annonce.

Avec d'autres candidats, ces anciens partisans du parti au pouvoir affronteront l'actuel président gabonais qui brigue un second septennat.

N.N'G.

AVIS DE PERTE

Monsieur FARRAN ABBAS domicilié à la villa SOPROGIOCH Mounjali, demande à toutes personnes de bonne volonté ayant retrouvées ses deux passeports : l'un ordinaire libanais expiré N° 1852535 et l'autre ordinaire en cours de validité N° RL3229472, de bien vouloir les déposer à la Société BUROTOP IRIS, sise au n°4 Avenue Foch en face de la Mandarine. Une forte récompense lui est réservée.



**FAIRE
VOYAGER
NOTRE
FORCE**

JENNIFER
ATHLÈTE, SPÉCIALISTE
DU LANCER DE MARTEAU
#TALENTDUCONGO

CONCEPTION GRAPHIQUE : THIRTY DIRTY FINGERS | © CREDIT PHOTO : CHRISTOPHER SALGADINHO

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le Congo mêle sa voix à celle de la Francophonie

Paris abrite la « Conférence sur la lutte contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation violente ». Réunis dans l'enceinte de l'Académie diplomatique internationale, les ministres des Affaires étrangères ainsi que bien de personnalités et experts ont trois jours, du 06 au 08 juin, pour échanger et asseoir des stratégies efficaces de lutte anti-terroriste.

Pays francophone et membre de l'Organisation internationale de la Francophonie, le Congo est représenté à ces assises par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso.

Même si le Congo peut se dire encore à l'abri de ce fléau des temps modernes, il n'en est pas moins préoccupé surtout lorsque des pays voisins ou ceux de son espace communautaire sont frappés comme le sont le Cameroun et le Tchad. Pour le chef de la diplomatie congolaise, il est temps que la communauté francophone fasse bloc contre ces intégristes « en bâtissant une stratégie concertée afin de donner une réponse collective. »

En marge des travaux, Jean-Claude Gakosso a été reçu en audience par la secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, à qui le ministre congolais a transmis la correspondance du président Denis

Sassou N'Guesso.

La Francophonie compte parmi les institutions qui ont soutenu le processus de réformes des institutions du Congo. Michaëlle Jean avait à cet effet adressé un message de félicitations au président Denis Sassou N'Guesso suite à sa réélection au scrutin du 20 mars dernier.

Au-delà des allocutions et au cœur des ateliers...

Le programme a concerné des échanges sur des thématiques spécifiques sous la forme d'ateliers ou de plénières. En levée de rideau, les conférenciers ont suivi l'intervention de Jean-Paul Laborde, Sous-secrétaire général des Nations unies, Directeur exécutif du Comité contre le terrorisme. Sont aussi intervenus : Salma Belaala, chercheuse Marie Curie sur la prévention de la radicalisation violente Sahel et Maghreb (Algérie - France), Cheikh Tidiane Gadio, ancien ministre des Affaires étrangères du Sénégal.



Le ministre Jean Claude Gakosso à Paris, en France (DR)

Au centre des débats, les « Notions, concepts et référentiels de la radicalisation dans l'espace francophone. »

Pendant trois jours sont passés en revue : les enjeux juridiques et la réponse légale dans la lutte contre le terrorisme ; l'intégration des dimensions droits de l'Homme et libertés fondamentales dans les stratégies nationales de lutte contre le terrorisme ; le traitement médiatique du terrorisme, etc. Les conférenciers réunis à Paris ont à l'esprit que « le contexte exige notamment de repenser la sécurité afin que celle-ci soit en mesure de

répondre non plus seulement aux menaces conventionnelles mais également aux menaces de type asymétrique dont relèvent le terrorisme et son corollaire, le crime organisé. » Unaniment, les experts reconnaissent que « des institutions fragiles sont en effet sources d'instabilité et font ainsi le lit du terrorisme. De même, des institutions faibles et sans moyens légaux modernes et adaptés favorisent les activités criminelles...qui alimentent les réseaux terroristes. »

Il ne s'agit pas pour la francophonie de penser la stratégie à

partir du sommet des institutions ou de l'Etat mais de niveler par le bas si elle veut atteindre ses objectifs. Sera pris en contact le rôle joué par les autorités locales, la chefferie traditionnelle et les services régaliens car, de l'avis de certains experts, le rôle de ces entités constitue « un mode d'action majeur de la lutte antiterroriste. »

Etant donné que les jeunes sont plus exposés aux sollicitations des terroristes, il sied de prévenir leur radicalisation violente en « faisant société avec eux et avec la société civile », en théorie comme en pratique. Objectif : allumer les contrefeux de l'éducation, de la culture, de l'histoire dans les écoles, les universités, les associations, les salles de sport et de spectacle, dans les familles, dans les rues, les villages, les quartiers et les villes.

« C'est au plus près du terrain mais aussi sur Internet et sur les réseaux sociaux qu'il faut agir et porter ensemble des messages positifs, et intelligents », pensent certains experts.

Dès sa prise de fonction, en janvier 2015, la secrétaire générale de la Francophonie a érigé la lutte contre le terrorisme et la radicalisation violente au rang des priorités de son mandat. /-

La Rédaction

ETATS-UNIS/SOUDAN

Khartoum mécontent d'être maintenu sur la liste américaine des pays soutenant le terrorisme

Washington continue à considérer le Soudan parmi les pays qui soutiennent le terrorisme dans le monde. Une allégation qui a été rejetée dimanche par les autorités soudanaises.

Dans un communiqué, le ministère soudanais des Affaires n'a pas caché son « profond mécontentement » de voir le Soudan maintenu par les Etats-Unis sur la liste des pays soutenant le terrorisme. « Le Soudan a été maintenu sur cette liste en dépit de son intense coopération avec la communauté internationale, dont les Etats-Unis, dans la lutte contre le terrorisme », déplore Khartoum.

Tout en rejetant les allégations du gouvernement américain, les dirigeants soudanais ont réaffirmé que leur pays était conscient de la nécessité de combattre le terrorisme international.

Le Soudan a été rangé par les Etats-Unis comme nation soutenant le terrorisme en 1993. Quatre ans plus tard, soit en 1997, Washington a commencé à imposer des sanctions contre le régime d'Omar el-Béchir. Et ces sanctions n'ont jamais été levées en raison des conflits permanents au Darfour et dans les régions du Nil Bleu et du Kordofan du Sud. A cela s'ajoutent des litiges sur la région pétrolière d'Abyei. Cette situation génère des conséquences néfastes sur l'économie soudanaise puisqu'il en résulte la perte de plus de 4 milliards de dollars américains par an. Elle provoque aussi une stagnation de plusieurs importantes industries du pays, selon certains experts. Outre cela, la sécession du Soudan du Sud en 2011 a aussi gravement affecté l'économie du pays, qui a perdu près de 70 % de ses revenus pétroliers.

Nestor N'Gampoula

La France à la recherche d'une autonomie africaine par des coopérations interrégionales

La 17e édition du FICA (Forum international du continent africain) a abordé la thématique de la « lutte contre le terrorisme en Afrique : comment agir sur les causes et les effets ? », en présence des auditeurs représentant 47 pays africains, l'Union africaine (UA) et les organisations régionales africaines et sous-régionales (CBLT, Cédéao, Cécéac, IGAD, etc).

La rencontre s'est déroulée à l'école militaire, sous les auspices de l'Institut des hautes études de défense nationale (Ihedn) et de la Direction de la coopération de sécurité et de défense (Dcsd) près le ministère des Affaires étrangères et du développement international (Maedi).

Les échanges ont porté sur : les causes du développement du terrorisme en Afrique ; les adaptations nécessaires pour les forces armées et les forces de sécurité africaines pour lutter contre la menace terroriste ; la lutte contre la radicalisation ; la coopération régionale et la coopération internationale pour lutter contre le terrorisme en Afrique ; l'Etat de droit et la lutte contre le terrorisme.

Le député des Français établis hors de France, Alain Marsaud, ancien magistrat et ancien chef du service central de lutte anti-terroriste, a procédé à l'évaluation du terrorisme, puis a énuméré les différents types de menaces et cibles affectées par les groupes terroristes en Afrique. A savoir les ambassades, les hôtels, les compagnies aériennes étrangères, les lieux touristiques.

Il a appelé à faire un distinguo entre le terrorisme d'Etat et le terrorisme de groupe. Avant de s'interroger sur le modèle du terrorisme en Afrique : un terrorisme importé ou un terrorisme endogène ? En effet, les deux à la fois, selon lui : un terrorisme importé de l'Etat islamique (EI) en Libye, et un terrorisme d'inspiration idéologique avec Al Qaïda, qui va inspirer Boko Haram au Nigeria.

Il a partagé sa vision sur les moyens à mettre en place en Afrique pour lutter contre les différents terrorismes, dont l'évolution des méthodes de lutte était différente en Afrique et en Europe. Les pays africains préférant des actions militaires mais qui ont

évolué vers des interventions civiles, et les actions européennes qui ont donné priorité à des méthodes civiles, notamment pour le renseignement et aujourd'hui en plein développement des méthodes militaires, citant le cas en Syrie.

Il pense qu'il faille réinventer la lutte contre le terrorisme, « civiliser la riposte ». Il s'est interrogé sur la coopération régionale, et sur la coopération entre la France et certains pays africains, citant une quarantaine d'interventions françaises en Afrique en matière de lutte contre le terrorisme. Pour Alain Marsaud, la France ne pourra pas continuer à être sur autant de théâtres d'opérations militaires. Compte tenu du budget de la défense, il a invité les pays concernés par le terrorisme à créer de nouvelles alliances, de nouvelles coopérations interrégionales, citant l'exemple de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT).

Il a indiqué que la France souhaite que les « Africains soient maîtres chez eux militairement, pour leur défense ».

Noël Ndong



LES VENDREDIS DU JAZZ



UN SON AUTHENTIQUE
POUR UN MOMENT EXCEPTIONNEL

AVEC FREDY MABANZA & WAKASSA GROUP

VENDREDI 10 JUIN, DE 20H À 23H

LE BISTRO PARISIEN



PEFACO HOTEL MAYA MAYA
AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE
★★★★★

PARUTION

Emile Gankama signe «Pouvoir, Tradition, Modernité : l'école de Denis Sassou N'Guesso»

Disponible chez les libraires, cet ouvrage de 127 pages édité par la maison Jean Picollec, renseigne sur la vie de Denis Sassou N'Guesso autant qu'il instruit. Son auteur assemble les faits, décrit les parcours qui révèlent, sans prétendre tout savoir sur l'homme qui préside aux destinées du Congo depuis trois décennies et qui vient de remplir pour les cinq prochaines années.

C'est par une date comme le stipule son caractère biographique que commence le résumé de cet essai. Début 2011 : la fin du second septennat du président Denis Sassou N'Guesso à la tête du Congo paraît lointaine, mais une question est sur toutes les lèvres : partira, ou partira pas ? A Brazzaville, comme dans d'autres grandes villes du Congo, les milieux politiques et diplomatiques font de cette échéance l'un des sujets prisés de leurs conversations. Les Congolais, eux-mêmes, sont partagés : les uns, redoutant le chaos qu'entraînerait une alternance mal préparée, voudraient voir le chef de l'Etat continuer, au besoin en révisant la loi fondamentale. Les autres se disent que le temps est venu d'affronter le futur sans a priori, et veulent que la règle de l'alternance au pouvoir soit respectée.

Denis Sassou N'Guesso, lui voit se dérouler le débat, écoute longuement ses partisans et ses détracteurs, dont certains sont de son propre camp. Il prend tout son temps, accroché, pourrait-on

dire, à la branche de la patience, à laquelle il aime s'agripper : ne rien précipiter, laisser les choses aller leur cours, telle a toujours été sa ligne de conduite devant les événements.

La structuration du livre

Ce livre contient plusieurs titres : Sur toutes les lèvres (pages 13) ; Tisser la toile du pouvoir (p37) ; Savoir raison garder (p41) ; Vaches maigres et tensions (p45) ; Le retour aux affaires (p53) ; Quête de modernité (p65) ; De solides assises dans la tradition (p75) ; Le lieu où s'élaborent les stratégies (p83) ; Passer la main ... (p87). Et puis en annexe, il y a : Les candidats à la présidentielle de 1992 (p94) ; Les candidats à la présidentielle de 2002 (p95) ; Les candidats à la présidentielle de 2009 (p96) ; Le gouvernement d'après le 2 novembre 1997 (p97) ; Message à la Nation, nouvel an 2015 du chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso (p99) ; Message du président de la République sur l'état de la Nation en 2015 (p104).

Dans son « avant dire », Jean Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères et de la coopération, écrit : « Ce livre n'a rien de ces arides parchemins qui, cousus de lieux communs, prétendent renseigner sur la fécondité de nobles destins. Conçu loin des sentiers battus, il n'a pas non plus le débit de ces torrents d'éloges flatteurs qui coulent des plumes corrompues ou inondent les livres de commande, ni, encore moins, le triste éclat des blâmes gratuits. Et pour cause ! Son auteur accuse une solide formation dans le métier d'informer. Journaliste, directeur de la rédaction du quotidien congolais Les Dépêches de Brazzaville, il signe, ici, son troisième essai, après un détour par la fiction. Aiguisée par une pratique courante de son art, cette plume qui s'abreuve à la source des faits concrets épluche les actes et les discours d'un homme sur qui les lecteurs croient tout savoir – à tort ! »

Notons que c'est le 8 mai 2012 à sept kilomètres de Liouesso, une petite localité du département de la Sangha, au nord Congo, alors que Denis Sassou N'Guesso lançait les travaux de construction du barrage éponyme, sur la rivière Lengoué qu'Emile Ganka-

ma a eu l'idée de rédiger ce nouveau livre consacré à Denis Sassou N'Guesso. Il est le troisième ouvrage écrit sur l'homme, après : Denis Sassou N'Guesso, les grands faits de sa campagne à l'élection présidentielle de 2009 ; OUA/UA, les deux mandats de Denis Sassou N'Guesso ; et l'actuel. « J'ai observé la disponibilité du président de la République envers les anciens lors de mes différents reportages. Je notais et me demandais pourquoi il était attaché à écouter les plus vieux, qui ne comptent pas dans la hiérarchie des institutions publiques. Et pourquoi, en même temps il œuvrait au développement du pays par la mise en route de nombreux chantiers pour l'arrimer à la modernité. J'ai donc pensé à écrire ce livre, sans me dire qu'il était le troisième que je lui consacrais », écrit l'auteur dans son avant-propos.

Qui est l'auteur ?

Emile Gankama, né au Congo-Brazzaville, dirige la rédaction du quotidien Les Dé-



L'auteur Emile Gankama pèches de Brazzaville depuis dix ans. Une position clé dans la sphère médiatique de son pays, qui lui permet d'observer la situation nationale, d'approcher et connaître les principaux acteurs de la vie politique, économique et socioculturelle du Congo. Auteur de plusieurs ouvrages, il a réalisé moult reportages auprès des plus grandes instances internationales à l'étranger. Les amoureux du livre et de la connaissance peuvent se procurer cet ouvrage chez les libraires à 16 000 FCFA.

Bruno Okokana





SMARTPHONE HUAWEI Y221

- * Technologie 3G : Oui
- * Ecran : 3,5"
- * Dual SIM : Oui
- * Système : Android 4.4
- * Garantie : 1 an



47.500

FCFA HT

TABLETTE HUAWEI 3G T1

- * Ecran : 7 "
- * Epaisseur : 8,5 mm
- * Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- * Mémoire RAM : 1GB
- * Mémoire : 8GB extensible
- * Caméras : avant et arrière
- * Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0



99.000

FCFA HT

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56



APPEL D'OFFRES



Construction d'un système de traitement des effluents de l'usine SARIS Congo
Département de la Bouenza REPUBLIQUE DU CONGO
Référence de publication: 138-128

Le Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale de la République du Congo envisage d'attribuer un marché de travaux pour construire un système de traitement des effluents de l'usine SARIS Congo à Moutéla, département de la Bouenza financé par le programme de l'Union européenne «Mesures d'accompagnement en faveur des pays ACP signataires du Protocole Sucre - République du Congo - Phase II».

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté à l'adresse suivante:

Direction Générale du Partenariat au Développement
Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale.
Boulevard Denis Sassou-Nguesso
(Ex immeuble des Grands Travaux, 1^{er} étage
En face du cinéma V.O.G. Centre-ville)

BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO

Et est publié sur le site d'EuropeAid (référence: 138-128):
<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>

La date limite de remise des offres est fixée au 22 juillet 2016 à 12h00 heure locale. Des informations supplémentaires éventuelles ou des éclaircissements/questions concernant le dossier d'appel d'offres seront publiés sur le site d'EuropeAid:
<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>.

Nom du fonds	Valeur Liquidative au 03/06/2016	Dernière Valeur Liquidative	Date Valeur Liquidative	Performance Depuis le 03/06/2016	Performance depuis origine 03/06/2016	Performance hebdomadaire
CORRIDOR ASSET MANAGEMENT						
Tour ARC Avenue du Camp - CentreVille - Brazzaville - République du Congo Téléphone: +242 06 463 13 13 / 04 468 22 22 Email: contact@corridoram-congo.cg www.corridoram-congo.cg						
FCP CORRIDOR RENDEMENT	10.000	10.000	03/06/2016	-	-	-

Les performances ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les documents d'Information pour l'Investisseur sont disponible sur le site www.corridoram-congo.cg. Valeur Liquidative (VL) en XAF. Performance en %.

Bernadette Ibara, Gabriel Ongandza, Parfait Nyanga et les enfants Itoua Natacha, Itoua Quentin, Itoua Bergena ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Mr Itoua Jean alias le Watt- grand John, survenu à Brazzaville le 4 juin 2016, des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient à Talangaï dans la rue Bouenza n° 189 (arrêt Mboulé). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



NÉCROLOGIE

Roger Séraphin Loupet agent des Dépêches de B/ville La famille Loupet, la veuve Morapenda née Bazenga Philomène, les familles Nanitelamio et Houla, les enfants Moboua ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur sœur, mère, tante et nièce Christine Nzonzeka, survenu à Abidjan (Côte-d'Ivoire) des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient au N°28 bis de la rue Mbamou Mougali. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Anne Marie Nzitoukoulou Missamou, Alexandre Mpemba et la famille Kindamba ont la profonde douleur d'annoncer à Alphonsine Bikoyi (Bibi), Abel Kimbembe à Pointe-Noire, les enfants et connaissances, le décès de leur nièce, Métie Koubemba, survenu le 27 mai à Brazzaville des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n°9, rue Nkombo à Kinsoundi et la date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Joël Soba, ingénieur Electro mécanicien et Ex Agent SOGECO, ETDE-Congo et Bouygues est décédé le dimanche 29/05/2016 à Kinshasa après une évacuation sanitaire des suites d'une maladie. Les obsèques ont eu lieu le dimanche 05/06/2016 au cimetière de Kinkolé à Kinshasa.

Phone: (-242) 06 848 47 26
(-242) 06 882 12 50

E-Mail: events@concordehotel-cg.com

Website : www.concordehotel-cg.com

COMPLEXE DE KINTÉLÉ

A 20 minutes de Brazzaville, dans un écrin de verdure,



Venez découvrir le Complexe de Kintélé, son hôtel, ses salles et ses installations sportives. Le site de Kintélé est l'endroit idéal pour vos événements professionnels (séminaires, formation, assemblée générales, etc.), vos événements privés (mariages, cocktails, anniversaires, etc.), vos événements sportifs et vos événements institutionnels.

Nombreuses possibilités de formules et de prix. Venez nous en parler!

Pour de plus amples informations, contactez-nous par email au

VIE DES PARTIS

La Conadé se structure

Ce parti politique nouvellement créé a tenu une assemblée générale extraordinaire qui lui a permis de mettre en place les structures appelées à conduire à sa destinée.

À l'issue de cette rencontre tenue, le 4 juin, à Kinshasa les membres fondateurs du parti politique Conservateurs de la nature et démocrates (Conadé) ont, à l'unanimité, jeté leur dévolu sur Moïse Moni Della Idi pour assurer la présidence de leur formation politique.

Déjà, dans le nombre de ses premières décisions, le nouveau président élu a nommé Patrick Ekenga au poste de premier commissaire de ce parti. Pour le faire, le président de Conadé, dont la décision a abrogé toutes les dispositions contraires et antérieures, s'est appuyé sur la Constitution de la RDC; la loi n°04/002 du 15 mars 2004 portant organisation et fonctionnement des partis politiques ainsi que les dispositions statutaires, spécialement en son article 66, alinéa 2. Moïse Moni Della Idi a également considéré la nécessité et l'urgence qui s'imposaient.

Avant d'entrer en fonction, tous ces promus ont prêté serment. Ils ont, en effet, juré fidélité à la Nation congolaise ainsi qu'à leur parti, Conadé et ont pris l'engagement solennel de respecter ses statuts, son projet de société ainsi que sa vision politique. Chaque promu s'est également engagé à ne pas entreprendre des actes contraires à ses idéaux et à ses intérêts. « *Au Conadé, nous disons respect à Dieu, à la nature, à l'homme et à la démocratie* »,



Le président élu de Conadé, Moïse Moni Della ont-ils conclu leur serment.

Les dossiers relatifs à la demande de l'acte d'agrément de ce parti à sensibilité écologique, Conadé, note-t-on, ont été déposés le 7 mars 2016 au ministère de l'Intérieur pour son agrément. Fin mai, ce parti a reçu ses lettres d'agrément est a été autorisé à fonctionner sur toute l'étendue de la RDC. Son président élu, Moïse Moni Della Idi, qui est parmi ses fondateurs, est l'ancien secrétaire général du Rassemblement des Congolais démocrates et nationalistes (RCDN), (le parti de Roger Lumumba), ancien coordonnateur de la plate-forme Soutien à Étienne Tshisekedi et ancien vice-ministre de la Presse et de l'Information. Il avait motivé son départ du RCDN par des divergences de vue sur le dialogue attendu au pays. Mais il avait, par ailleurs, rassuré- à la création de ce nouveau parti- de continuer son combat pour la démocratie au sein de cette formation politique.

L.D.

FEUILLETON BIAC

La Licoco soutient la plainte de la BCC a charge des dirigeants de cette banque

Cette association exhorte le procureur général de la République (PGR) à la mise en application dans l'urgence de la plainte de la Banque centrale du Congo (BCC), à l'arrestation provisoire des personnes visées par cette plainte, pour qu'elles n'empiètent pas aux investigations judiciaires, et à ordonner la saisie de tous leurs biens ainsi que la mise sous séquestre de leurs comptes bancaires comme l'a proposé la BCC.

Dans une réaction du 6 juin signée par son secrétaire exécutif, Ernest Mpararo, la Ligue congolaise de lutte contre la corruption (Licoco) a affirmé de suivre avec beaucoup d'attention la crise économique que traverse la Banque internationale pour l'Afrique au Congo (Biac), considérée par elle comme la troisième grande banque commerciale en RDC.

La Licoco note, à cet effet, que cette crise risque d'amener plus de 400 mille épargnants congolais et étrangers dans une faillite historique, si le gouvernement de la RDC ne met pas en application les dernières recommandations de l'Assemblée nationale (AN). Cette ligue a, par ailleurs, dit appuyer « *l'initiative courageuse du gouverneur de la BCC qui, par sa lettre Gouv.D.03 No0665 du 30 mai 2016, portait plainte à charge des administrateurs et dirigeants de la Biac auprès du bureau du PGR* ».

À en croire la Licoco, la BCC reprocherait aux administrateurs et dirigeants de la Biac d'avoir violé la loi no 003/2002 du 02 février 2002



Le siège de la Biac sur le boulevard du 30 Juin

relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit. Cette plainte viserait plus particulièrement le président du Conseil d'administration, Charles Sanlaville, l'administrateur représentant de l'actionnaire majoritaire Sofia, Elwyn Blattner, le directeur général et président du Comité de direction, Michel Losembe, directeur, Melotte Robert, les administrateurs Michael Blattner, Blaise Mbatshi et Édouard Mambu Ma Khenzu, à qui la BCC reprocherait des actes de mauvaise gestion qui ont conduit à la faillite de la Biac et aux autres infractions des droits communs dont escroquerie, abus de confiance vis-à-vis des épargnants, faux et usage des faux en écriture.

Une action urgente de la justice Pour la Licoco, les faits reprochés à ces personnes et vu la gravité de la situation à la Biac qui risquent de provoquer un soulèvement social. Ce qui l'amène à exhorter le bureau du PGR, à l'arrestation provisoire des personnes visées par cette plainte pour qu'elles n'empiètent pas aux investigations judiciaires, et à ordonner la saisie de tous leurs biens ainsi que

la mise sous séquestre de leurs comptes bancaires comme l'a proposée la BCC.

Cette association a également recommandé à la Cellule nationale de renseignement financier de mettre à la disposition du bureau du PGR toutes les informations bancaires des personnes concernées. Les épargnants de la Biac qui ont subi des préjudices ont été, eux, appelés à « *se constituer partie civile à la procédure et appuyer la plainte de la BCC pour les préjudices subis par cette escroquerie des responsables de la Biac* » et à engager des avocats pour plaider leurs cas auprès du bureau du PGR.

La Licoco a, par ailleurs, sollicité des institutions de la République d'appuyer la plainte de la BCC pour prévenir un soulèvement social qui se pointe à l'horizon, en fournissant tout appui au bureau du PGR. Alors que l'association a demandé aux organisations de la société civile et au peuple congolais de soutenir la plainte de la BCC pour éviter le cas de l'ancienne Banque de Kinshasa où les épargnants n'ont jamais été remboursés jusqu'à aujourd'hui.

Lucien Dianzenza

RDC

Un parlementaire italien appelle à arrêter un génocide en cours à l'Est

Sergio Pittella dénonce le silence de la communauté internationale face aux massacres à répétition dans le Kivu.

Élu du Parlement européen dans les rangs du groupe socialiste, Sergio Saverio Furio Pittella n'est pas de ces hommes qui s'accrochent aux silences. Pour lui, ce n'est pas parce qu'il n'y a pas d'images et d'informations qu'une réalité affreuse cesse de l'être. En plus, il a le sens du suivi des dossiers ! Ainsi, en avril dernier, il a conduit une mission parlementaire à Kinshasa, pris des notes et dressé rapport. Mais il estime que rien ne bouge dans la nébuleuse appelée communauté internationale, alors qu'à l'est de la République démocratique du Congo (RDC) les gens continuent de mourir. Mardi à Strasbourg, il a décidé de mettre les points sur les i.

« Au Kivu, dans le Congo oriental, nous assistons à un nouveau génocide dans l'indifférence générale de l'opinion publique internationale. Je vous demande, à vous journalistes, d'informer et de sensibiliser vos pays sur ce massacre. Nous risquons un nouveau Rwanda ! » Les mots sont forts et les images auxquelles ils renvoient sont choisis exprès pour secouer et bousculer les torpeurs. L'Eurodéputé n'a pas voulu se vautrer dans la commodité des silences endormant. Mardi, à Strasbourg, il a convoqué une conférence de presse.

« *La mission de l'ONU sur place n'est pas adaptée. Je ne dis pas qu'elle a failli, mais il est nécessaire que l'Union européenne intervienne. Je demande que le Haut-commissariat (aux droits de l'homme) lance une enquête sur ces massacres, que l'Union européenne y envoie son représentant spécial, que le Conseil de sécurité de l'ONU bouge et que toutes les forces politiques adhèrent à la motion du S&D (groupe parlementaire Sinistra e Democrazia = gauche et démocratie du Parlement européen, Ndlr). Il faut arrêter au plus vite ce qui s'annonce déjà comme un véritable drame humanitaire* », insiste Pittella.

Lucien Mpama

VIE ASSOCIATIVE

Omer Egbake Yangembe évincé de la tête de l'Alliba

Le ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat du gouvernement Matata est désavoué par ses frères Ngala, qui l'accusent d'avoir violé les statuts et règlements de leur association.



Le président du bureau provisoire de l'Alliba, Michel Koyakpa

L'Alliance de Bangala (Alliba) est conduite depuis quelques jours par un comité provisoire, l'ancien président, qui assumait depuis sa création cette fonction, Omer Egbake Yangembe, ayant été écarté de la tête de cette association par une décision de la majorité de ses membres actifs. Ce bureau provisoire dirigé par Michel Koyakpa qu'accompagne un comité de sages composé des notabilités ngala a reçu comme mission de relancer les activités de l'Alliba, d'organiser l'Assemblée générale électorale (AGE) et d'accompagner le nouveau comité qui sera élu à l'issue de ces élections attendues dans un bref délai. Déjà, un message lié à l'ouverture des candidatures pour les différents postes est lancé, en attendant la grande réunion programmée pour les tout prochains jours.

Violation des statuts et règlements

Omer Egbake Yangembe est éjecté de ce poste de président national de l'Alliba pour violation des statuts et règlements de cette association. Il lui est, en effet, reproché des discours de division et de haine contre certaines notabilités ngala. Mais on lui impute également la léthargie qui caractérise cette association depuis un certain temps définie notamment par la non-tenue des activités dont les réunions et autres rencontres, ainsi que la non-animation des structures de base dont celles de provinces, à l'exception de celles de la capitale Kinshasa.

L'Alliba, note-t-on, est une association créée il y a plus d'une trentaine d'années. Elle regroupe les populations parlant le Lingala que l'on trouve en RDC, au Congo-Brazzaville, au Gabon, au Togo et en République Centrafricaine. Prônant la fraternité, l'entraide mutuelle et l'unité, cette association milite pour la valorisation du peuple ngala et la promotion des valeurs liées à ce peuple.

L.D.

CLASSEMENT-FIFA

La RDC régresse d'une place et occupe la 52^e en juin

Le match nul obtenu contre la Roumanie en match amical Fifa, le 25 mai, à Côme en Italie n'a pas été permis à la RDC de grappiller des places au classement Fifa actualisé, le 2 juin, bien au contraire.

C'est depuis le 2 juin que la Fifa a rendu public son classement mensuel. La République démocratique du Congo régresse d'une place, passant de la 51^e à la 52^e position mondiale. Ce classement a donc été établi avant la large victoire des Léopards de la RDC le 5 juin à Mahajanga au Madagascar face aux Barea malgache en cinquième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Gabon 2017. En effet, la RDC a pulvérisé le Madagascar à domicile par la marque de six buts à un. Le classement a probablement considéré que le match à égalité, du reste mémorable, obtenu par l'équipe conduite par le sélectionneur Florent Ibenge, le 25 mai, à Côme en Italie face à la sélection de la Roumanie (1-1). Mené depuis le milieu de la première période par les Roumains, les Léopards parvenaient à égaliser à la 87^e par le biais de Jérémy Bokila. Mais visiblement, ce match à égalité n'a pas été gratifiant pour le pays au classement-Fifa car la RDC a perdu une place alors qu'elle avait tenu en échec la Roumanie, 19^e rang mondial en mai et qui a perdu également des places, trois précisément, pour se retrouver à la 22^e position. Somme toute, ce match d'un but partout a desservi les deux équipes. En Afrique, la RDC se maintient à la 8e position, alors que le haut du podium africain est occupé par l'Algérie (32e rang mondial) suivie de la Côte d'Ivoire (36e rang mondial), le Ghana (37e rang mondial), le Sénégal (41e rang mondial), l'Égypte (45e rang mondial), la Tunisie (47e rang mondial), le Cap-Vert (49e rang mondial). La RDC est donc huitième devant la Guinée (55e rang mondial) et le Cameroun (58e rang mondial) qui clôtureront le top 10 africain. Le Top 10 mondial se compose de l'Argentine, de la Belgique, de la Colombie, de l'Allemagne, du Chili, de l'Espagne, du Brésil, du Portugal, de l'Uruguay et de l'Autriche.

M.E.

52^e COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Tirage au sort des clubs pour la phase finale

Huit clubs sont en lice pour succéder au FC Saint-Éloi Lupopo, vainqueur de la 51^e édition de la Coupe du Congo de football. La Fécofa a procédé, le 6 juin, en son siège dans la commune de Gombe à Kinshasa, au tirage au sort pour la phase finale de cette compétition nationale de football.

La Fédération congolaise de football association (Fécofa), par l'entremise de son secrétaire général Grégoire Badi Ediba Elonga, a procédé au tirage au sort des équipes pour la phase finale de la 52^e édition de la Coupe du Congo de football qui se jouera à Kinshasa.

On note que le groupe A se compose d'AS Malole, du FC Renaissance, d'AS Nyuki et d'AS Veti Club. Le groupe B renferme l'AS Dragons/Bilima, le FC MK, l'AC Capaco et le CS Don Bosco. Huit clubs donc sont en course pour succéder au FC Saint-Éloi Lupopo, vainqueur de la 51^e édition de la deuxième compétition nationale majeure de football organisée à Lubumbashi.

Les rencontres du groupe A débutent, le 19 juin, avec les matchs entre Nyuki de Butembo et Veti Club de Matadi, d'une part, et Malole du Kasai occidental et FC Renaissance de Congo (Kinshasa) de l'autre. Les matchs du groupe B démarrent le 20 juin avec deux oppositions, d'une part, la formation de Capaco de Beni au CS Don Bosco de Lubumbashi et, d'autre part, Dragons face au FC MK, deux clubs de Kinshasa. Les deux clubs qui finiront premiers de deux poules s'affronteront en finale le 30 juin 2016, date qui coïncidera à la cinquante-sixième anniversaire de l'Indépendance de la RDC.

Le calendrier complet des rencontres
Groupe A



Badi Ediba SG de la Fécofa procédant au tirage au sort de la 52e Coupe du Congo

Dimanche 19 juin 2016
AS Nyuki - AS Veti Club
AS Malole - FC Renaissance
Mercredi 22 juin 2016
AS Nyuki - AS Malole
FC Renaissance - AS Veti Club
Samedi 25 juin 2016
AS Malole - AS Veti Club
FC Renaissance - AS Nyuki

Groupe B

Lundi 20 juin 2016
AC CAPACO - CS Don Bosco
AS Dragons - FC MK
Jeudi 23 juin 2016
AC CAPACO - AS Dragons
FC MK - CS Don Bosco
Dimanche 26 juin 2016
FC MK - AC CAPACO
CS Don Bosco - AS Dragons
Finale 30 juin 2016
Vainqueur A - Vainqueur B.

Martin Engimo

INTERVIEW

Ella Ellesse : « J'avais besoin de comprendre mon histoire et de savoir d'où je venais »

Auteure, réalisatrice et conférencière, Ella Ellesse a travaillé pendant quinze ans comme conseillère en communication dans les secteurs public et privé. La belgo-congolaise est détentrice d'un master en information et communication de l'Université libre de Bruxelles (ULB). C'est à l'issue de son cursus dans cette université qu'elle a réalisé son premier documentaire intitulé « Sang-mêlé ». Le film, diffusé le 4 mai à l'ULB, raconte l'histoire des Belgo-Congolais Georges Octors, chef d'orchestre et directeur du prestigieux concours Reine Elisabeth (1976-1989) et d'Augusta Chivy, héroïne de la Seconde Guerre mondiale ainsi que celle de David Hennaert, grand-père de la réalisatrice qui fut administrateur colonial au Congo pendant vingt ans. Le documentaire est désormais programmé à l'ULB dans le cadre du cours « Régimes politiques en Afrique ».

Les Dépêches de Brazzaville : Qu'est-ce qui vous a poussé à réaliser ce documentaire ?

Ella Ellesse : J'étais en période de reconversion professionnelle lorsque l'idée m'est venue. J'avais mis une pause à ma carrière de conseillère en communication et je suis retournée par la suite à l'université pour compléter un master en journalisme. Lorsqu'il



Ella Ellesse

a fallu déterminer un sujet de recherche pour compléter le cursus, au même moment, j'ai ressenti un réel besoin de comprendre mon histoire et de savoir d'où je venais. J'ai donc entamé ma quête sous forme de recherche académique et documentaire.

LDB : Pourquoi le titre « Sang-Mêlé » ?

EE : À l'époque, on les désignait comme cela ! Le métis était défini comme un être au « sang corrompu », autant par les Africains que par les Européens. Comme je traitais l'origine des clichés sur le métis pour les comprendre et que je ressentais un certain ras-le-bol face à l'angélisme des uns et des autres, ce titre s'est imposé. Il

provoque un questionnement qui est développé dans le film.

LDB : Quel message souhaitiez-vous faire passer en réalisant ce film, quel était votre point de vue ?

EE : Je n'ai pas intentionnellement voulu faire passer un message, je raconte le passé de mon histoire familiale avec l'aide de mon grand-père, de celle de Georges Octors et d'Augusta Chivy. Réaliser ce film

m'a conduit dans une quête qui m'a dévoilé tout un pan du passé colonial que je connaissais très peu en réalité et m'a permis de faire la paix avec le passé colonial de mes deux pays. J'ai réalisé que quel que soit le passé, aussi douloureux soit-il, vous avez le pouvoir de changer votre histoire. Sang-Mêlé m'a appris que le courage se manifeste parfois de manière inattendue. Comme l'a dit Churchill, « la réussite n'est pas finale et l'échec n'est pas fatal, le plus important c'est de continuer. »

LDB : Quelles sont les difficultés rencontrées pendant le tournage ?

EE : Une première difficulté était d'aller filmer au Bas-Congo, car au moment où j'ai débuté le tournage, les règles étaient très strictes dues à une vieille réglementation. En outre, en plus de l'écriture, j'ai réalisé quasi seule tout l'aspect technique : réalisation, cadrage, prise de son, montage et mixage.

LDB : Pourquoi êtes-vous allée filmer au Bas-Congo ?

EE : Dans la région du Bas-Congo, j'ai été filmé la colonie scolaire de Boma et la maison d'accueil des Sœurs gantoises de la Charité de Jésus et de Marie à Muanda où on plaçait aussi les métis à l'époque coloniale.

LDB : Quelle a été la vie du film après le tournage. A-t-il été diffusé ailleurs que dans un cadre universitaire ?

EE : Le film a été présenté au département documentaire de la RTBF qui s'est dite très intéressée pour un développement. Il fait l'objet d'un changement de format pour être diffusé en télévision. Mais ça ce ne sera pas avant 2017 selon mon producteur. En attendant, Sang-mêlé va effectuer la tournée des universités et de certaines écoles en Europe, en Afrique et aux États-Unis dès septembre 2016.

LDB : Vous pensez le projeter en

RDC ?

EE : Je voulais le faire en janvier 2015. Je suis allé à Kinshasa avec mon grand-père. Mais les malheureux événements qui se sont produits au cours de cette période nous ont forcés à reporter la présentation.

LDB : Quels sont les autres lieux de projection prévus ?

EE : Sang-mêlé sera de nouveau projeté dès septembre à Bruxelles. Il sera de nouveau prévu l'année prochaine pour les étudiants de l'ULB vu qu'il est désormais programmé dans le cadre d'un cours. Fin septembre, ce sera à Cape Town, en Afrique du Sud, où il sera, entre autres, présenté à la Saint-Cyprien's School (mon ancien collège, dont le parrain est Desmond Tutu). Invitée à partager mon expérience avec les étudiants, j'espère ainsi les motiver à ne pas se laisser définir et limiter ni par les autres ni par des vieux schémas et trouver le courage d'être eux-mêmes. Leur rappeler que, comme le dit Marc Twain, « les deux jours les plus importants de leur vie sont le jour où ils sont nés et le jour où ils découvriront pourquoi ». Le pourquoi de notre existence est essentiel pour construire sa vie !

Patrick Ndungidi

BELGIQUE

Vibrant hommage rendu au Pr Félix Malu wa Kalenga

L'Académie royale des sciences d'outre-mer (ARSOM-KAOW) a rendu, le 26 mai, un hommage mérité au professeur émérite congolais Félix Malu wa Kalenga, décédé le 22 avril 2011 à l'âge de 75 ans. À cette occasion, un éloge funèbre en mémoire de ce scientifique exceptionnel a été lu par le Dr Ir Georges Van Goethem.

D'entrée de jeu, l'orateur a rappelé à l'assistance que le Pr Malu était membre correspondant de l'Académie depuis le 13 novembre 1979 et membre correspondant honoraire depuis 2001. Le Dr Ir Georges Van Goethem a, par la suite, rappelé le parcours exceptionnel du professeur. Ce dernier a obtenu son diplôme d'ingénieur civil électricien et électronicien à l'université Lovanium (aujourd'hui faculté Polytechnique d'Unikin) en 1962, avant de décrocher un master of science à la prestigieuse university of California à Berkeley aux USA en 1963. En 1969, il devient docteur en sciences appliquées à l'Université catholique de Louvain avec la plus grande distinction (Groupe mathématiques appliquées).

Chercheur de classe exceptionnelle

Professeur à l'université Lovanium, doyen de la faculté polytechnique de l'Université de Kinshasa ; commissaire au commissariat général à l'énergie atomique (CGEA) en RDC et directeur général du centre régional d'études nucléaires de Kinshasa, le Pr Malu était un chercheur de classe exceptionnelle dans le domaine du génie atomique, a rappelé le Dr Ir Georges Van Goethem. Ainsi, il a dirigé la construction du réacteur Triga Mark II du CREN-K. « Il s'intéresse à l'étude des réacteurs pulsés et des effets de bruit associés. Il a montré en particulier comment les neutrons retardés et les effets d'inertie en température pouvaient être pris en compte, sous une forme analytique compacte, dans le calcul de la réactivité en mode pulsé », a rappelé l'orateur du jour. À ce sujet, il n'a pas résisté au plaisir de citer ce qu'une publication officielle de l'Académie pontificale des sciences appelle l'équation préférée du Pr Malu, à savoir l'équation interactive des particules atomiques dite également «Potentiel de Yukawa» (= potentiel électrostatique créé en



Le Pr Malu

tout point situé à la distance R de O par une distribution de charges électriques sous l'hypothèse de symétrie sphérique).

Artisan de la création du CREN-K Par ailleurs, a rappelé l'orateur, malgré les charges de ses nombreuses fonctions le Pr Malu est l'auteur de plus de 120 publications de très grande qualité dans des domaines variés. « L'œuvre principale de la vie du Pr Malu est la promotion et l'utilisation de l'énergie atomique en Afrique et au Zaïre qui a abouti à la création, sous les auspices de l'OUA, du « Centre Régional d'études nucléaires de Kinshasa » (CREN-K) dont il assure la direction de 1965 à 2000 », a-t-il fait savoir. En

outre, a-t-il indiqué, l'importance de l'énergie dans le processus de développement des pays du Tiers-Monde a également conduit le scientifique congolais à s'intéresser à l'étude comparative des systèmes énergétiques et singulièrement des systèmes d'énergie renouvelable en Afrique. Bien plus, a déclaré l'intervenant, les problèmes posés par les interactions « science, technologie et société », rencontrés dans le domaine des systèmes énergétiques (que ce soit en thermodynamique des machines ou en physique des particules), ont amené le Pr Malu à s'intéresser de plus près à la science de la complexité et aux conséquences épistémologiques du paradigme de la physique quantique dans des sciences telles que la biologie, l'écologie, la socio-économie et la culture. Le scientifique congolais, a-t-il rappelé, était fasciné par la mécanique quantique et, en particulier, par un de ses fondateurs, Niels BOHR, qui a contribué au débat philosophique pour une nouvelle conception d'ensemble du monde. « Le Pr Malu était convaincu qu'une nouvelle conception du monde s'imposait, une conception de type holistique, loin de la pensée mécaniste classique ». Sur le plan

politique, a fait savoir l'orateur, le Pr Malu a été de tous les combats pour contribuer à une meilleure gouvernance de la République démocratique du Congo notamment en participant à la Conférence nationale souveraine (CNS).

Transmettre le savoir

Pour le Dr Ir Georges Van Goethem, on retiendra du Pr Malu son intelligence, son courage, sa détermination, sa passion pour réussir ses nombreux chantiers, son engagement et surtout sa conviction qu'il faut transmettre le savoir ! « Travailleur infatigable, il suivait avec sollicitude les efforts de tous, en particulier, des jeunes. Il voulait que la jeunesse perçoive le bien-fondé de rester longtemps à l'école et de se diriger vers des métiers intellectuels. Il était convaincu qu'une nation ne peut pas se développer et se construire sans cadres universitaires et sans recherche ! », a déclaré l'orateur. Ce dernier a fait savoir que le Pr Malu était très attaché à sa foi chrétienne car Dieu a toujours été une référence essentielle pour lui et il le montrait clairement. « S'il fallait écrire une épitaphe sur sa tombe, j'écrirais simplement (en accord avec sa famille) », a-t-il conclu

Patrick Ndungidi

BOXE

Junior Ilunga Makabu reçoit le Gant d'Or d'Afrique 2016 à Marrakech

Après son combat perdu à Liverpool en Angleterre pour la ceinture mondiale de la version World Boxing Council (WBC) face à l'Anglais Tony Bellew, le pugiliste congolais lourd-léger Junior Ilunga Makabu a répondu à l'invitation de Driss Khellafi afin de recevoir le Gant d'Or d'Afrique 2016, prix récompensant le boxeur qui s'est distingué au cours de l'année.

Le boxeur lourd-léger congolais Junior Ilunga Makabu a une fois de plus permis le rayonnement de la République démocratique du Congo, le 4 juin, à Marrakech au Maroc. Il s'est vu décerner le prix Gant d'Or d'Afrique 2016 qui récompense les acteurs du noble art qui se sont distingués au cours d'une saison sportive. Junior Ilunga Makabu a reçu ce

décerné au Gabonais Taylor Mabi-ka. D'autres trophées d'honneur du Gand D'Or Afrique 2016 ont également été remis à d'autres lauréats et structures. Manager du boxeur Junior Ilunga Makabu, l'Algérien Tarik Saadi a obtenu le trophée du manager sportif de l'année 2016, ainsi que l'ambassadeur Henri Mangaya Yange Mandowa, la Fédération de boxe du royaume du Maroc et enfin le boxeur algéro-marocain Madjib Mahammedi.

L'on rappelle qu'avant de se rendre



Junior Ilunga Makabu tenant son trophée à côté de l'ambassadeur

à Marrakech, Junior Ilunga Makabu venait de passer à côté d'une ceinture de champion du monde de lourd-léger. Challenger principal pour ce titre, il a été battu, au stade d'Everton à Liverpool en Angleterre, par l'Anglais Tony Bellew au cours d'un combat qui n'est pas allé jusqu'à son terme. L'on veut croire que Junior Ilunga va se remettre au travail pour tenter de conquérir une fois de plus cette ceinture.

Martin Engimo

QUESTION DE HANDICAP

Le gouvernement décidé à donner des réponses immédiates et durables

Cette détermination du gouvernement congolais, dont les jalons ont été posés notamment par la création de Fonds national de promotion et de service social (FNPSS), le signataire du décret portant ses statuts ainsi que la promulgation, par le chef de l'État, d'une loi portant l'adhésion de la RDC à la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées et de son protocole facultatif, continue à faire du chemin, notamment par l'organisation des états généraux, qui vient de clôturer un processus commencé il y a un bon bout de temps.

À l'issue des travaux de la table ronde des états généraux sur la situation des personnes handicapées en RDC, tenu à Kinshasa du 2 au 4 juin, l'État s'est dit mobilisé, à travers le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS), qui est l'interface étatique pour la réalisation, la mobilisation et la gestion des ressources destinées au relèvement social des groupes vulnérables et des personnes nécessiteuses, à mettre en place les résolutions de ce forum.

Dans ses efforts, le gouvernement, comme l'avait promis le vice-Premier ministre et ministre chargé de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance sociale, Willy Makiashi, qui avait représenté le Premier ministre à l'ouverture et à la clôture de ces assises, s'em-

ploie à intégrer la question de handicap dans toutes les politiques. C'est dans cette optique que le FNPSS voit, avec les partenaires techniques et financiers intervenant dans le domaine social, ce qui peut être fait dans ce sens.

Les personnes handicapées satisfaites

Les réactions enregistrées à la clôture de ces travaux ont mis en exergue l'espoir que ces personnes fondent sur cette grand-messe tenue à Kinshasa du 2 au 4 juin. Pour les participants et les personnes handicapées, ces assises ont été un signe de solidarité nationale, surtout par la participation des provinces.

À l'issue de ces trois jours des travaux, les participants ont notamment validé le Plan stratégique quinquennal (2016-2021) de protection et de promotion des droits des personnes handicapées et du Mécanisme national du suivi de l'application de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées et de son protocole facultatif qui a été remis au vice-Premier ministre, Willy Makiashi.

Ce document renferme l'espoir de toutes les personnes en situation de handicap. Mais le souhait, pour ces personnes ainsi que pour tous les participants, comme cela a été relevé lors des différents mots prononcés à la clôture de ces travaux, est l'application rapide de ce plan et sa mise en œuvre effective, notamment en mettant à la disposition du Fonds national

de promotion et de service social (FNPSS), les moyens nécessaires en vue de lui permettre de remplir convenablement sa mission.

Dans cette optique, le vice-Premier ministre Willy Makiashi, qui avait souligné l'examen de la nécessité de dotation des ressources régulières à la caisse sociale FNPSS pour l'opérationnalisation de ces actions humanitaires et l'urgence de mettre sur pied un cadre institutionnel sous le leadership de ministère des Affaires sociales, a également invité les personnes handicapées et leurs organisations à s'approprier ce plan stratégique et la Convention internationale, à s'organiser en vue de fédérer les actions à mener dans les 26 provinces.

Parmi les recommandations, au Parlement, les participants ont sollicité le vote d'une loi organique intégrant la protection et la promotion des personnes handicapées, en rapport aussi aux objectifs du développement durable et la convention internationale relative à leurs droits. Cependant, d'autre part, ils ont sollicité la dotation au FNPSS des moyens financiers pour opérationnaliser cette caisse de solidarité en vue de la mise en œuvre de ce plan stratégique, la vulgarisation de ce plan et de la convention internationale relative aux droits des personnes handicapées ainsi que l'appui leurs projets sur les plans national et provincial.

Lucien Dianzenza

BACCALAURÉAT TECHNIQUE 2016

7861 candidats passent l'examen dans la ville océane

Les épreuves écrites du baccalauréat technique et professionnel 2016 ont été lancées, le 7 juin, au lycée Poaty-Bernard dans le 1er arrondissement Lumumba par le préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, en Compagnie de Clémence Ditenko, membre de la coordination du baccalauréat technique 2016, Jacques Mabilia, conseiller à l'Enseignement professionnel, représentant le ministre de tutelle, la directrice départementale de l'Enseignement technique et professionnel, Jacqueline Concko et d'autres autorités locales.



Les candidats pendant le lancement de l'examen «Adiac»

Après le lancement officiel des épreuves écrites du bac technique dans les trois centres du site du lycée Poaty-Bernard, le préfet a félicité le ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi pour la bonne organisation de l'examen. « Ce jour est un grand jour pour les élèves candi-

dats au bac technique toutes séries confondues. Je suis content du bon lancement des épreuves parce qu'il n'y a aucun acte de manière à troubler le bon déroulement des épreuves. Tout se passe bien », s'est-il assuré.

Pointe-Noire compte 7 861 candidats sur un total de 18 934 candidats au niveau national, répartis en 18 centres. Les séries indus-

trielles, à savoir E, F1, F2, F3, F4 ont planché le premier jour sur la philosophie et les séries commerciales, BG, G1, G2 et G3, R1, R4 et R5 ont abordé l'examen par l'épreuve de français.

Après le lancement effectif de l'examen dans les 18 centres de la ville océane, Clémence Ditenko, membre de la coordination du baccalauréat 2016, s'est félicité

du bon démarrage des épreuves à Pointe-Noire. « Jusqu'au moment où nous venons de lancer les épreuves, il n'y a rien à signaler. Nous sommes en communication avec tous les amis qui sont dans les différentes villes où se déroule l'examen tout se passe bien et nous souhaitons que ce climat demeure jusqu'à la fin des épreuves », a-t-elle désiré. Elle a,

par ailleurs, rappelé les parents à conscientiser les enfants afin d'éviter les actes qui peuvent conduire aux délits de fraude ou tentative de fraude. Il s'agit du port dans les centres d'examen des téléphones portables, des calculatrices programmables, des fiches d'anonymat photocopiées et d'autres appareils électroniques.

De son côté, Jacques Mabilia s'est aussi réjoui du bon lancement des épreuves du bac technique à Pointe-Noire. « Nous sommes tous satisfaits parce qu'on n'a pas enregistré un problème particulier d'un candidat. Tout se passe bien à Ouesso, à Sibiti, à Oyo, à Brazzaville comme ici à Pointe-Noire. Le gouvernement a pris les dispositions pratiques en commun accord avec les syndicats des enseignants et des élèves pour éviter tout acte de fraude afin que celui qui va réussir à cet examen session de juin 2016 soit fier de son travail », a-t-il dit.

Charlem Léa Legnoki

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

L'ADJ assainit le quartier Fond Tié-Tié

À l'occasion de la journée mondiale de l'environnement tenue le 5 juin de chaque année, l'Association dynamique des jeunes (ADJ) a organisé pour la circonstance une campagne de ramassage de sacs en plastiques dans le troisième arrondissement de Pointe-Noire, plus précisément au quartier Fond Tié-Tié dans le CQ 306. Cette activité s'est déroulée en présence d'Ulrich Siefou, président de ladite association et Gabriel Koulémbikila, chef de quartier du CQ 306.

L'ADJ a célébré la journée la plus importante pour l'action environnementale avec la campagne de ramassage des sacs en plastiques. Pendant cette journée, les membres de cette association ont assaini les rues et avenues du Fond Tié-Tié situées dans le CQ 306.

En organisant cette activité, l'ADJ entend non seulement accompagner l'action des autorités en favorisant la sensibilisation publique sur les problèmes environnementaux mais également amener la population à prendre conscience des problèmes liés à l'insalubrité.

Dans son mot de circonstance, Ulrich Siefou, président de l'ADJ a démontré combien il était important de préserver la nature et de garder son environnement propre, avant de demander à la population d'observer les règles d'hygiène et surtout d'arrêter avec l'utilisation des sacs en plastique en favorisant les matériaux recyclables. « Nous sommes tous exposés aux maladies qui sont

liées aux problèmes environnementaux, parmi lesquelles les accidents vasculaires cérébraux, des traumatismes non intentionnels, les maladies diarrhéiques, les infections respiratoires, le paludisme et bien d'autres », a-t-il dit avant d'exhorter la population ponténégrine à une prise de conscience.

Le président de l'ADJ s'est dit également convaincu qu'une politique environnementale ne peut réussir sans avoir une perspective sociale. Voilà pourquoi cette activité, qui a eu pour épicerie le troisième arrondissement, va s'étendre sur toute la ville de Pointe-Noire. « Nous vivons tous dans un environnement pollué où nous sommes tous responsables, il nous suffit de prendre conscience et de conscientiser notre entourage, car la santé de la population passe avant tout par la salubrité de l'environnement », a-t-il conclu.

Rappelons que l'ADJ est une association apolitique à caractère socio-économique et culturel qui a vu le jour le 19 octobre 2006 à Brazzaville. C'est une organisation non gouvernementale très ancrée dans l'action sociale et le développement. Cette association à plusieurs objectifs parmi lesquels l'initiation des micro projets de développement au profit des jeunes, la lutte contre l'insalubrité, l'organisation des manifestations culturelles, la promotion de l'éducation, la formation et l'insertion professionnelle.

Hugues Prosper Mabonzo

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les motocyclistes invités à porter un casque

En application de la délibération 019/DPN/CPN-CDM-BE du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, rendant obligatoire le port du casque de sécurité par les motocyclistes et leur passager dans le périmètre ponténégrin, un contrôle général de la police a débuté depuis quelques jours visant à débusquer les contrevenants.

Cette délibération fait suite à la note circulaire n°0092/DPN-CPN-CDM-CAB, du 27 mai 2010. Interrogés sur l'importance de cette mesure, les responsables de l'unité de circulation routière de la ville océane sont restés bouches cousues, préférant mettre à la disposition de la presse les textes signés de l'autorité municipale y relatifs.

En effet la délibération 019/DPN/CPN-CDM-BE rendant obligatoire le port de casque de sécurité par le motocycliste et son passager dans le périmètre du département de Pointe-Noire indique que tout contrevenant à la présente disposition sera sanctionné conformément aux lois et règlements en vigueur en République du Congo. Pour sa part le motocycliste, Christian Jean de Dieu Makosso souhaite que la police pérennise les contrôles qui sont à la fois très importants pour la vie des conducteurs et le travail des policiers en charge de la voie publique. Selon lui, cette mesure protège aussi le passager en cas d'accident. « En plus du port du casque, la



Vue des motos dont les propriétaires ne portant pas de casques saisies par la police

police doit continuer à être plus regardante sur l'ensemble des pièces qui composent les dossiers des conducteurs de ces cyclomoteurs notamment le permis, la carte grise et l'assurance », a-t-il signifié. Rappelons que le refus de porter le casque et le manque de dossier rend délicat le traitement de nombreux rapports d'accidents de circulation.

Séverin Ibara

Vous venez de perdre un être cher et vous souhaitez utiliser notre quotidien pour le faire savoir à vos proches



Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Gusso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville



VIE DES CLUBS

Les intérêts chinois s'implantent solidement en Italie

À Milan, les deux grands clubs de football sont passés ou en voie de l'être aux mains d'entrepreneurs chinois.

Il y a ceux qui le regrettent, il y a ceux qui jugent que dans un monde globalisé, les flux s'entendent dans tous les sens et la loi de l'offre et de la demande seule doit prévaloir. Pas les considérations géographiques ou idéologiques – pas les considérations raciales surtout, quoiqu'en dise le mouvement populiste italien de la Ligue du Nord. Cette semaine, cette réalité en a eu une parfaite illustration avec le rachat par des intérêts chinois de l'Inter Milan, l'autre grand club de football de la capitale économique italienne. De son côté, le Milan AC de Silvio Berlusconi est en tractations.

C'est, en effet, le groupe Suning, géant chinois de la distribution d'électroménager et d'électroniques, qui s'est emparé cette semaine de 70% des parts de l'Inter Milan. La transaction a porté sur 270 millions d'euros (près de 177 milliards de francs CFA). Elle fait du groupe chinois l'actionnaire majoritaire du club italien, 18 fois champion de la péninsule en



Le stade de l'Inter-Milan

première division (et qui a terminé 4^e du championnat cette année). Mais il n'y a là aucune nouveauté : d'abord parce que les parts achetées l'ont été auprès d'un autre Asiatique, l'Indonésien Erick Thorir, qui les avait acquises il y a trois ans.

Ensuite parce que, en toute probabilité, même le Milan AC pourrait également devenir propriété des Chinois malgré les précautions sémantiques que prend son propriétaire actuel, l'ancien premier ministre et homme le plus riche d'Italie, Silvio Berlusconi. À plusieurs reprises, Berlusconi a laissé entendre que malgré son vœu « d'une cordée italienne » pour la reprise, le Milan AC s'acheminait inexorablement vers une logique de gestion chinoise. Des noms de repreneurs italiens ou étrangers évoqués par la presse se sont successivement révélés des ballons de baudruche, mais pas les Chinois. Affaire à suivre.

Mais la loi de l'offre et de la demande agit dans les deux sens. Ainsi, alors que des Chinois débarquent en Italie, un Italien arrive (revient) quant à lui en Chine. On a, en effet, appris mardi que Fabio Cannavaro qui faisait partie de la sélection italienne (en position de défenseur) qui remporta la Coupe du monde de football de 2006, va repartir en Chine pour entraîner l'équipe du Tianjin Quanjian FC. Jusqu'en juillet de l'année dernière, il était déjà l'entraîneur du Guangzhou Evergrande, le club de la ville chinoise la plus connue sans doute des commerçants des deux Congo. Il revient en Chine après un passage en Arabie Saoudite : qui a dit que les frontières du foot doivent rester fermées ?

Lucien Mpama

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Le 3^e tour débute aujourd'hui



Les Diables noirs favoris devant Yaba sport (Photo Adiac)

Les Diables noirs, doubles vainqueurs de la Coupe du Congo, ouvriront le bal du troisième tour de la compétition qui débute mercredi au stade Alphonse-Massamba-Débat. Les Diablotins affronteront en première heure Yaba sport, tombeur de Saint-Michel de Ouenzé.

La deuxième rencontre du 8 juin mettra aux prises le Centre d'études et sport La Djiri à Tongo football club. Le jeudi 9 juin au stade Alphonse-Massam-

ba-Débat, le BNG recevra le FC Kondzo. En deuxième heure, le Club athlétique renaissance aiglon affrontera l'AS Kimbonguela, l'autre équipe de la Ligue 1. Le vendredi 10 juin toujours à Brazzaville, Patronage Sainte-Anne en découvrira avec la Jeunesse sportive de Talangai, deuxième du championnat national.

L'Étoile du Congo va, quant à elle, chercher la qualification devant l'Interclub. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, Pigeon vert, la lanterne rouge du cham-

pionnat Ligue 1, devrait batailler fort pour espérer écarter Nico-Nico. V Club Mokanda, quant à lui, hérite d'un match compliqué face aux Jeunes Fauves. Le samedi 11 juin à Dolisie l'Athlétic club Léopards accordera son hospitalité au FC Abeilles de Pointe-Noire. À Pointe-Noire, Munisport affrontera Ajax de Ouenzé avant la rencontre Association sportive ponténégrine-AS Cheminots. À Owando, l'AS Otho accueillera la Jeunesse sportive de Poto-Poto.

James Golden Eloué

JEUX AFRICAINS DE BRAZZAVILLE 2015

Alain William Okoko Coolv veut voir clair sur les activités menées par la Fécoboxe

L'après Jeux africains continue de susciter les débats dans certaines fédérations sportives nationales. À la Fédération congolaise de Boxe (Fécoboxe), Alain William Okoko Coolv est sorti de sa réserve pour dénoncer dans un communiqué de presse la mauvaise gestion de la structure par l'actuel président de la Fécoboxe.

Le troisième vice-président de la Fécoboxe, représentant du président de la structure à Pointe-Noire lors des préparatifs des Jeux africains, demande au président de la Fécoboxe d'inviter tous les anciens membres de la Commission technique nationale qu'il a sanctionnés « sans associer le bureau exécutif fédéral » à venir faire la lumière des activités menées avant, pendant et après les 11^{es} Jeux africains de Brazzaville 2015. Et ce, au cours d'un conseil fédéral que le président de la Fécoboxe devrait convoquer dans les délais raisonnables.

Alain William Okoko Coolv a aussi souhaité que l'actuel président accorde de l'importance dans le volet de la formation et de la détection qu'il a relégué au second plan. Car, soutient-il, la boxe ne doit pas seulement exister quand il s'agit des voyages ou des compétitions. « Mais elle est nécessaire pour la vulgarisation dans les départements pour détecter les

coeboxe a, par ailleurs, suggéré que le ministère des Sports et de l'Éducation physique insère, dans la circulaire réglementant les prochaines élections fé-



Alain William Okoko Coolv (Photo Adiac)

élites de demain ». Pour illustrer ses propos, Okoko Coolv a cité la Ligue phare de Brazzaville qui n'a cessé d'exister depuis la mise en place des instances fédérales. Le troisième vice-président de la Fé-

dérales, une disposition selon laquelle « pour être président d'une Fédération congolaise de boxe, il faut être un ancien boxeur » pour arrêter, selon lui, les malversations financières au sein du noble art.

James Golden Eloué